

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

ANSM
Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Décision DG n° 2012-66 du 9 mai 2012 portant nomination d'experts auprès du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur le médicament à usage humain et sur les recherches biomédicales ne portant pas sur un produit mentionné à l'article L. 5311-1 du code de la santé publique

NOR : *ETSM1230294S*

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles R. 5121-159 et suivants et R. 5321-5 ;
Vu la décision DG n° 2000-131 du 6 décembre 2000 modifiée portant création à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé d'un groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur le médicament ;

Vu la décision DG n° 2012-31 du 2 mars 2012 portant nomination d'experts auprès du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur le médicament à usage humain et sur les recherches biomédicales ne portant pas sur un produit mentionné à l'article L. 5311-1 du code de la santé publique,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés experts auprès du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur le médicament à usage humain et sur les recherches biomédicales ne portant pas sur un produit mentionné à l'article L. 5311-1 du code de la santé publique, à titre complémentaire, pour l'année 2012 :

M. ADENIS (Antoine).
M. ALBALADEJO (Pierre).
M. ALBIN (Nicolas).
M. ANDRE (Thierry).
M. ANNANE (Djillali).
M. ANNEQUIN (Daniel).
M. ANTOINE (Jean-Marie).
M. APARICIO (Thomas).
M. ARMENGAUD (Didier).
M. AUBERT (Didier).
M. AUJARD (Yannick).
M. AUVIN (Stéphane).
Mme AVRIL (Marie-Françoise).
M. BARBAROT (Sébastien).
M. BARUTEAU (Julien).
M. BEAUGERIE (Laurent).
M. BENSADOUN (René-Jean).
M. BENSMAN (Albert).
M. BESSE (Benjamin).
M. BIJOU (Fontanet).
M. BODAGHI (Bahram).
M. BONNET (Damien).
M. BONNETBLANC (Jean-Marie).
M. BONNETERRE (Jacques).
M. BORALEVI (Franck).
Mme BOZEC LE MOAL (Laurence).

M. BREMONT (François).
M. CAMPONE (Mario).
M. CAREL (Jean-Claude).
M. CHATELUT (Etienne).
Mme CHIRON (Catherine).
M. CHOUKROUN (Gabriel).
M. COMBE (Bernard).
M. CONRATH (John).
M. COPPO (Paul).
M. CORTET (Bernard).
M. CREANGE (Alain).
Mme CREUZOT-GARCHER (Catherine).
M. DANSIN (Éric).
Mme DEBRUYNE (Danièle).
M. DELARUE (Richard).
M. DESCHENES (Georges).
M. DIQUET (Bertrand).
Mme DOLLFUS (Catherine).
Mme DUFFAUD (Florence).
M. ECOFFEY (Claude).
M. FABBRO (Michel).
M. FERRARI (Emile).
M. FLORET (Daniel).
M. FRANCOIS (Martine).
Mme GOUDEMAND (Jenny).
Mme JACOMET (Christine).
M. JARDIN (Alain).
M. JUILLIERE (Yves).
Mme JUST (Jocelyne).
M. KERBRAT (Pierre).
M. KOROBELNIK (Jean-François).
Mme LE GUELLEC (Chantal).
Mme LE HEUZEY (Marie-France).
Mme LE MERRER (Martine).
M. LE TOURNEAU (Christophe).
Mme LEBBE (Céleste).
M. LENA (Hervé).
M. LINASSIER (Claude).
M. MARIE (Jean-Pierre).
Mme MASSIN (Pascale).
Mme MAZEREEUW-HAUTIER (Juliette).
M. MIGNOT (Laurent).
M. MORTEMOSQUE (Bruno).
M. ORLIAGUET (Gilles).
Mme PAULI (Gabrielle).
M. PEIN (François).
Mme PINTO (Graziella).
M. PIRIOU (Vincent).
M. POLACK (Benoît).
M. POYNARD (Thierry).
M. RAPPAPORT (Raphaël).
M. RIBRAG (Vincent).
M. RIO (Bernard).
M. ROBINET (Gilles).
M. ROUSSELOT (Philippe).
M. TOD (Michel).
M. TOURNIGAND (Christophe).
M. URENA TORRES (Pablo Antonio).
M. VALLEE (Louis).
Mme WOOD PILETTE (Chantal).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Fait le 9 mai 2012.

Le directeur général,
PR D. MARANINCHI